

60 ANS... IL ÉTAIT UNE FOIS L'ABD

Simone JÉRÔME

Rédactrice en chef, *Cahiers de la documentation*
Administratrice, Association Belge de Documentation

60 ans... un fameux bail. Comment rappeler en quelques pages tout ce qui a pu se passer en tant de temps ? Mais les *Cahiers* ne sont-ils pas la mémoire de l'Association ? En parcourir les sommaires, n'est-ce pas retrouver en filigrane 60 ans d'histoire de la documentation en Belgique et ailleurs ?

Ce faisant, la première surprise fut de constater que la fréquence de parution fut à l'origine bien plus élevée : les *Cahiers* ont paru mensuellement de 1947 à 1964 pour évoluer ensuite vers une parution trimestrielle. Rien d'étonnant à cela. Toujours plus de sources d'information, une meilleure connaissance de leur existence, une implosion du temps d'accès, un effacement des distances : de nombreux facteurs ont augmenté la charge de travail du documentaliste lui laissant peu de temps libre pour la communication en dehors de ce qui est nécessaire.

Après la guerre, dans l'effervescence de la paix retrouvée, tout était à reconstruire. C'était une période de croissance constante qui allait culminer dans les golden sixties. Si la fonction de bibliothécaire existe depuis l'antiquité, celle de documentaliste ne s'affirme vraiment qu'à partir de cette période faste où les échanges se multiplient, où la Société s'ouvre. Pourtant la frontière entre les deux professions reste très perméable. Leur outils et leurs méthodes ne sont-ils pas les mêmes ? Seul l'objet de l'activité diffère. Les titres en attestent : la bibliothéconomie reste au cœur des préoccupations des documentalistes (*Un bibliothécaire technique dans l'industrie*. 1947/1).

Qui est-il ce bibliothécaire-documentaliste des débuts de l'ABD ? Il travaille le plus souvent dans l'industrie mais l'on voit déjà apparaître quelques bibliothécaires spécialisés dans d'autres domaines, comme la banque, les services, les institutions scientifiques nationales, ou se consacrant à d'autres supports que le papier, le disque notamment. La chimie-pharmacie joue un rôle pionnier : les grandes firmes investissent dans la recherche et entendent disposer de la meilleure information pour pouvoir prendre des brevets sur leurs nouveaux produits (*Travaux de la commission chimie de l'Association belge de Documentation*. 1947/4). Le brevet fait son apparition comme source d'information à part entière (*Création d'un Bureau international des Brevets*. 1949/3). Dans tous les secteurs cependant, des

firmes innovantes suivent le même chemin et constituent un comité "industrie" de l'ABD particulièrement actif puisqu'on lui doit un fichier complet de ses membres et un système de bons d'échange qui se perpétue jusque dans les années 80. Ces deux outils forment la base d'un service de prêt, complémentaire à celui qui se développe péniblement entre les bibliothèques universitaires.

De quoi se préoccupent-ils ? Le langage propre à leur discipline est souvent au cœur de leurs soucis car, codé, contrôlé ou naturel, le langage est à la base de toute recherche documentaire. En l'absence de moyens de traitement efficaces face à l'augmentation de la masse, ils ont le plus souvent recours aux méthodes de classement simplifiées que sont les classifications. De très nombreux articles attestent de la vitalité de ce secteur. Dans la même ordre d'idée, la structuration du secteur ne pouvait se passer d'une certaine normalisation au delà du cadre national ou sectoriel (normes ISO notamment) (*Les travaux de la commission 46 de l'International Standardisation Organisation concentrant la normalisation en matière de documentation 90-96 IBN*. 1948/8).

Mais déjà le documentaliste rêve de nouveaux supports et de nouvelles méthodes de traitement. Les microformes apparaissent un moment comme une solution possible (*La technique et l'utilisation des microfilms*. 1947/3). Leur fragilité, le coût des appareils d'enregistrement et de lecture ainsi que les mauvaises performances de la plupart d'entre eux, tueront rapidement les espoirs. Parmi les curiosités de l'époque, l'*auto-typist: machine à dactylographier automatique* ne peut-il être compris comme un ancêtre disparu du traitement de texte (*L'auto-typist : machine à dactylographier automatique*. 1947/9) ?

La documentation se professionnalise mais l'employeur privilégie le plus souvent le domaine d'application. La formation du documentaliste se fait sur le tas et commence à poser question. La création des premières écoles de bibliothécaires-documentalistes datent de cette époque (*La formation des documentalistes*. 1948/1 ; *L'enseignement de la documentation*. 1949/8).

Les années cinquante sont celles de la fin de la colonisation. Rien d'étonnant à ce que d'assez nombreux articles sur les bibliothèques du Congo "belge" paraissent alors, avec un fort relent de

paternalisme (235 *bibliothèques pour NOS (sic) Congolais*. 1954/8) qui n'est pas l'apanage de notre pays (*La formation des bibliothécaires de race noire aux EUA*. 1952/7).

La Société reste fortement cloisonnée (*Projet d'union internationale des revues catholiques bibliographiques*. 1951/2) mais les frontières géographiques s'ouvrent plus facilement et le documentaliste, curieux de nature, s'intéresse de plus en plus à ce qui se fait ailleurs, chez nos voisins européens mais aussi chez les grandes puissances que sont les États-Unis et l'URSS.

La langue reste un obstacle majeur à cette ouverture et la traduction apparaît comme la solution (*Index translationum*. 1958/7).

La décennie se termine avec l'apparition d'un nouveau venu avec qui il va falloir compter même si les premières applications sont très spécialisées (*Traduction des manuscrits de la Mer morte au moyen de la calculatrice IBM-705*. 1959/2) mais c'est en 1962 que, pour la première fois, le mot "ordinateur" est utilisé dans un titre (*Nouvel ordinateur*. 1962/1). Les expériences se multiplient. Qui sait encore aujourd'hui ce qu'étaient l'ecetron (*Présentation de l'ecetron*. 1961/2), le synopticon (*Le synopticon*. 1962/8), les systèmes ADREMA (*Application du système "ADREMA" à la documentation*. 1961/2), MISTRAL ou GOLEM... Les TIC font leur entrée (*Télébibliothèque*. 1963/5) même s'il faudra encore attendre quelques années avant de les voir s'imposer.

Du strict point de vue de notre association, deux faits sont à retenir. Le premier, c'est la parution dans notre revue d'un premier article en néerlandais (*Reprografie: een ideaal instrument om het administratief "verkeer" te rationaliseren*. 1964/1-2). Le caractère national et bilingue de l'Association s'en trouve renforcé. Le second, préoccupant, est le fléchissement de notre organe de presse. Deux interprétations contradictoires viennent à l'esprit. Soit la qualité de l'équipe rédactionnelle aurait baissé mais cela paraît peu probable dans ces années de haute conjoncture pour la fonction documentaire. Soit, précisément en raison des expériences fébriles qui découlent de l'arrivée de l'ordinateur, les documentalistes se détournent de l'écriture. La vérité pourrait se trouver entre les deux. Qui a travaillé dans une bibliothèque scientifique sait, qu'à cette époque, de puissantes maisons d'édition privées lancent des journaux internationaux et que la presse spécialisée locale, fonctionnant plus sur la bonne volonté que sur le professionnalisme, rencontre de grandes difficultés. De nombreux journaux implosent et beaucoup s'éteignent. Ce malaise est probablement à la source d'une enquête auprès des membres (*En-*

quête sur les orientations à donner aux Cahiers de la Documentation. 1976/1) réalisée un peu plus tard. Apparemment, la maladie n'était pas trop grave puisque, cet article en est un témoignage, les *Cahiers* ont survécu et se portent plutôt bien.

Entre-temps, le terme "documentaliste" s'est imposé. La Fédération internationale de Documentation (FID) tient des congrès de façon régulière et si les communications y sont de qualité très inégale, se référant souvent à l'utopie d'Otlet et Lafontaine, une communauté se crée autour d'objectifs précis. On organise des stages (*Stage international de documentaliste*. 1961/1), on discute de statut (*Statut du documentaliste*. 1960/9) : le documentaliste existe.

Le *Catalogue collectif belge et luxembourgeois des périodiques étrangers en cours de publication* (1960/8) n'est pas sans soulever un brin de nostalgie. C'est le "Cockx" qui est en route. Appelé familièrement du nom du directeur du tout nouveau CNDST, ancêtre du SIST, qui en a dirigé la publication, l'ouvrage en deux volumes reliés en rouge va devenir l'instrument de travail de tous les documentalistes qui ont recours à la littérature scientifique étrangère. Une deuxième édition parut en 1965 et plusieurs suppléments furent ensuite édités sur microfiches. L'ordre sort enfin du chaos et il faudra attendre le système 'IMPALA' dans les années 80 pour envoyer dans les réserves de livres les deux volumes épuisés par plus de vingt ans de consultation.

La scène internationale est dominée par les efforts pour instaurer une unité européenne qui se manifeste aussi dans notre profession. Les institutions (Conseil de l'Europe) (*Poste de documentaliste vacant au conseil de l'Europe*. 1961/1) et les centres de recherches sont dotés dès leur création de bibliothèques ou de centres de documentation (*Les recherches en matière de documentation dans le cadre de l'Euratom*. 1961/6). Le problème des langues est crucial pour leur fonctionnement et "*Le centre européen de traduction (CET)*" (1961/6) réalise à ce niveau un travail exceptionnel qui se poursuit encore de nos jours.

S'il est une révolution silencieuse qui ne peut être passée sous silence, c'est celle de la reprographie. Encore timide, utilisant des technologies lourdes et polluantes, elle n'en est qu'à ses débuts. Elle va néanmoins changer complètement le rapport de l'utilisateur avec la documentation (*Premier congrès international de reprographie*. 1962/2 ; *Reprografie: een ideaal instrument om het administratief "verkeer" te retionaliseren*. 1964/1-2).

L'intérêt pour des sources documentaires inexploitées jusque là grandit que ce soit dans des domaines négligés : rapports techniques, congrès..., tout ce qu'on désigne par "littérature grise" (*Bibliographie des congrès internationaux*. 1962/2 ; *Dépôts régionaux américains pour les rapports techniques*. 1962/3), ou sur des supports nouveaux, documents photographiques, archives cinématographiques (*La Conservation des documents photographiques*. 1963/4 ; *Les Archives cinématographiques anglaises*. 1963/4) ...

Dès lors qu'elle prend pied dans l'industrie, la documentation est soumise aux étalons du secteur. Les termes : productivité, coût unitaire, statistiques, entrent dans le quotidien du documentaliste (*La notion du "coût unitaire" en documentation : une application dans une entreprise de moyenne importance*. 1963/1).

La décennie 70 est celle de la consolidation de toutes ces orientations. Ce n'est pas un hasard si dans un numéro de 1970, on voit apparaître l'expression popularisée par les travaux de D. De Solla Price "Information explosion" (*Le service de Documentation face à l'explosion de l'information*. 1970/4). Face à cette situation, le comité "Industrie" de l'ABD se montre particulièrement actif. Il réalise une enquête sur les "Souhaits d'Organisation de la Documentation sur le Plan National" (1970/1). Les 9 et 10 mai 1974, il organise un *Colloque National sur l'Information et la Documentation Bruxelles* (1974/1-2), somme des travaux de plusieurs commissions qui, pendant six mois, réfléchissent aux problèmes de la documentation dans différents secteurs. Les bibliothèques universitaires font à cette occasion leur entrée dans l'ABD.

Certaines d'entre elles ont déjà acquis une expérience du traitement automatique de l'information et sont prêtes à introduire dans leurs méthodes de travail la sélection des informations à partir de bases de données spécialisées. Malheureusement les données résident encore sur des bandes magnétiques qui nécessitent pour leur traitement des ordinateurs puissants (*L'exploitation des bandes magnétiques MARC, BNB, MAR canadien*. 1974/3-4). Le CNDST installe un service de dissémination sélective de l'information à partir des fichiers des grandes bases de données traitées sur ses machines : Chemical Abstracts, Inspec, Compendex, Index Medicus... (*Het SDI systeem COMPENDEX*. 1976/3). Les clients du centre, documentalistes et ingénieurs des universités, de l'industrie et des PME, reçoivent des listes bibliographiques et peuvent, à la demande, commander les photocopies des articles. Seuls les frais sont facturés aux clients. Le service est d'autant plus sollicité que la KBR, dont les locaux

abritent le Centre, possède la plus grande collection de périodiques scientifiques et techniques du pays. Il joue un rôle important dans la formation des scientifiques aux méthodes de sélection. En partenariat avec lui, et plus particulièrement avec Guy Vanautryve, l'ABD crée un comité "Online" qui n'apparaît que peu dans les *Cahiers* mais dont l'activité est intense et contribue largement à la diffusion des nouvelles méthodes. La grande révolution arrive en Belgique en 1975 mais seuls quelques spécialistes assistent à l'événement. Il est désormais possible d'accéder directement aux grandes bases de données par le réseau des télécommunications. La recherche d'information en ligne est désormais accessible à tous les centres de documentation mais elle demande un entraînement et un sens du dialogue que seul possède le documentaliste formé. Malgré l'intense activité qui se développe autour de cette possibilité (séminaires de formation, réunions du comité online, peu de choses paraissent à ce sujet dans les *Cahiers*. Pour la première fois, la rapidité d'évolution d'une technique est telle qu'elle prive l'auteur du recul nécessaire à son analyse. L'utilisateur final, s'il est un interlocuteur important, ne peut effectuer des opérations qui restent très coûteuses (*La relation psycho-sociologique entre l'utilisateur et le documentaliste*. 1980/3-4).

La formation reste donc plus que jamais d'actualité. Dans les universités, les bibliothécaires plaident pour une formation sérieuse aux nouvelles méthodes de travail et ce sont les efforts de Georges Van Slype qui aboutissent à l'ULB à la création d'une licence spéciale en sciences de l'information (*Projet de programme d'une licence spéciale en science de l'information à créer en Belgique*. 1977/1). En aval, la formation des utilisateurs, qui, jusque là, était laissée au bon vouloir des spécialistes des différentes matières, fait maintenant l'objet des préoccupations des bibliothécaires.

Le champ de la documentation ne cesse de s'élargir et l'ABD s'ouvre aux spécialistes des sciences humaines (*Comité spécial sur l'information relative aux sciences sociale*. 1978/1), puis aux entreprises financières (*Les banques de données macro-économiques d'Eurostat*. 1982/2-3) et au domaine du droit (*Information juridique en Europe. Spécificité et échanges*. 1987/1). Il est encore un peu tôt pour parler de "société de l'information" mais il est clair que l'on s'y prépare activement.

Les années 80 verront cette tendance s'accélérer, toujours dominée par des systèmes spécialisés, fonctionnant en site propre ou le plus souvent accessibles via de grands serveurs. Le temps pionnier des serveurs privés américains

(TYMNET, TELENET (pas la société belge actuelle)) est terminé et des opérateurs européens ont pris le relais. De 1975 à 1985, le CNDST joue un rôle très actif et devient le noeud belge d'un réseau intercontinental via lequel on peut se connecter aux grands serveurs : le système européen ESA-IRS, SDC, Lockheed (futur DIALOG), BRS, et le dernier-né STN, en attendant ce qui fut l'Arlésienne documentaire de l'époque : le réseau Euronet (*Euronet: réalisations et perspectives*. 1976/4), projet européen porté pendant des années par le directeur au traitement de l'information des Communautés européennes, Georges Anderla. À peine le projet se concrétisait-il que les réseaux téléphoniques publics nationaux, qui fonctionnaient en monopole et qui avaient accéléré leur passage à l'ère numérique, installaient leurs propres réseaux de transmission par paquets (DCS en Belgique, que met en place l'ex-RTT et dont le CNDST fut le premier client, Transpac en France, Datex en Allemagne...). Ils étaient heureusement connectés entre eux et cela ne changeait pas grand chose pour les utilisateurs mais Euronet avait vécu.

Le besoin de formation se faisant de plus en plus criant de nombreux séminaires sont organisés (*Besoins des documentalistes en information et documentation concernant leur profession*. 1980/1) et les plus favorisés des documentalistes assistent à des colloques organisés en des lieux très exotiques (*Actes du colloque sur les banques de données macro-économiques*. Liège 22 avril 1982. 1982/2-3), comme en attestent certains comptes-rendus de l'époque. Mais ce n'est pas la majorité, loin de là, et l'ABD, de plus en plus souvent se met à organiser des colloques qui sont la préfiguration de l'actuel Inforum.

Le CNDST joue également un rôle précurseur en organisant régulièrement des formations pour les différents serveurs dont il est le représentant en Belgique : DIMDI, ESA-IRS, DATASTAR et plus tard STN ainsi que des cours sur des bases de données spécifiques : Chemical Abstracts, Inspec, Compendex, Pascal...

Chaque décennie apportant sa révolution dans le domaine de l'information, les années 80 ne sont pas en reste. Jusque là, l'importance de la masse de documents à traiter et la capacité de traitement des machines réservaient ce travail à de gros ordinateurs centraux. La collaboration, parfois facile, parfois tendue, avec des équipes d'informaticiens était indispensable. Seuls quelques précurseurs annonçaient l'arrivée de petites machines capables de traiter des masses importantes d'information dans les bureaux-mêmes des documentalistes. On souriait à leurs élucubrations mais tout d'un coup, le miracle s'accomplit : le microordinateur fait son entrée

remarquée dans presque tous les endroits où se traite ne fût-ce qu'un peu d'information (*Een MD-DOS microcomputer systeem voor online information retrieval*. 1989/1). On est un peu frustré par le manque de puissance (512K le plus souvent) de ces machines. On a déjà oublié que dans les années 60, si proches, on s'est extasié devant des monstres qui n'avaient guère que... 128K de mémoire centrale. L'évolution est tellement rapide qu'on pense déjà au traitement et à la transmission, non plus de substituts de documents : notices bibliographiques, abstracts... mais des documents eux-mêmes (*L'évolution des techniques relatives à la transmission de textes complets*. 1984/1). Le documentaliste se débrouille pour se mettre au courant de l'utilisation de ces nouvelles machines. Il est parfois un peu perdu surtout lorsqu'il s'agit d'utiliser des modems et de se connecter au réseau via la ligne téléphonique. Là encore le CNDST organise des cours techniques

La reprographie est devenue envahissante et l'on parle avec de plus en plus d'insistance de revoir la législation sur le droit d'auteur. Ce sera fait en 1994 après beaucoup de discussions autour du projet de loi (*Proposition de loi relative au droit d'auteur aux droits voisins et à la copie privée d'oeuvres sonores et audiovisuelles*. 1992/3). Les documentalistes se rebellent mais sans succès car l'industrie des loisirs audiovisuels a jeté tout son poids dans la lutte ainsi que les éditeurs. Tous font passer pour défense de la création et soutien aux artistes ce qui n'est que protection de leurs intérêts financiers.

Le grand chambardement de la mondialisation est en marche, avec à son actif, les réseaux d'information et celui qui les fédère tous : Internet (*Internet- en intranet - Gebruik met een PC: ervaring met combinaties van Ethernet PC cards, Windows versies, en TCP/IP software*. 1997/2). Cette révolution-là n'est pas seulement technique, elle est politique. Les réseaux existent bel et bien depuis la fin des années 60. Dès 1973, un spécialiste américain avait présenté le réseau ARPANET dans une communication lors d'un colloque de l'OTAN à la KBR. Ce réseau, géré par le Département de la Défense américain, reliait 4 universités américaines travaillant pour lui. Il deviendra Internet lorsque Al Gore, alors vice-président, décidera de son ouverture à toutes les institutions d'enseignement et de recherche et au grand public. Rien ne sera plus comme avant ; le rapport de l'utilisateur et de la documentation devient autre. Cela n'inquiète pas trop le documentaliste car la documentation et ses méthodes deviennent de plus en plus complexes et l'intermédiation est nécessaire (*La ré-intermédiation en bibliothèque universitaire: de la gestion du contenu à la gestion de l'accès à l'information*.

1998/3). De nouveaux champs d'action s'ouvrent à lui, notamment au niveau de la vie civile (*L'Internet : l'univers de l'écrit électronique au services de la citoyenneté*. 1998/3) et de l'économie (*La place de l'information dans l'économie : la question de la valeur au centre des enjeux*. 2004/1).

Celle-ci se mondialise et ses méthodes se font agressives. Le documentaliste entre dans cette compétition. Lui dont les références étaient la solidarité, l'échange et le service, le voilà qui parle d'intelligence... stratégique, de renseignement, de compétitivité et d'analyse de la valeur (*Information, stratégie et intelligence*. 1998/2). Les coûts des produits documentaires montent en flèche, et tout particulièrement le prix des journaux électroniques (*S/SL/PPV : le prix de l'information du futur*. 1999/1). Les bibliothèques, dont les budgets ne suivent que difficilement une croissance qui dépasse de loin le rôle de l'inflation, cherchent la parade dans le prêt inter-bibliothèques. L'équipe du Professeur Van Borm à l'UIA a créé le catalogue IMPALA pour remplacer le "Cockx", jamais remis à jour. Grâce au réseau, IMPALA, puis VIRLIB, sont accessibles en ligne et les échanges se sont intensifiés mais la nouvelle loi sur le droit d'auteur est une menace sur le service qui parvient néanmoins à se maintenir grâce aux exceptions (*Le prêt inter-bibliothèques belge entre dans l'ère des nouvelles technologies : Virilib-Provirlib*. 1999/2). Des parades, comme l'acquisition en consortium (*Les projets de consortium en Belgique pour l'achat de documentation électronique*. 1999/2), sont expérimentées mais le rapport de force est très inégal et il faudra explorer de nouvelles voies.

Avant d'en avoir 60, l'ABD a eu 50 ans, dirait Monsieur de la Palisse (*L'ABD : de 1992 à 1997 où les fondements d'un nouvel essor*. 1998/1). On fête dignement l'événement et on se rend compte qu'on approche du tournant du millénaire. Le "Bug" va-il paralyser les réseaux, détruire les bases de données ? Les média n'arrêtent pas d'en parler ; les informaticiens ne disent rien mais s'occupent sérieusement du problème. Quant aux documentalistes, ils sont confiants. Personne ne le mentionne dans les *Cahiers* et à raison, puisque de "Bug", il n'y en eut pas. Les sujets amorcés dans la décennie précédente continuent d'être développés. On a l'impression que les technologies de l'information atteignent leur maturité et si on annonce encore de temps en temps des nouveautés : blogs, Wikis, flux RSS,

ce sont des développements plutôt que des changements en profondeur.

Lorsqu'un collègue écrira un article pour le 70ème anniversaire de l'ABD, quel événement, quelle technique, choisira-t-il comme marque de la nouvelle décennie ? Sans préjuger de l'avenir, on peut voir se dessiner quelques tendances.

L'Open Access, et tout ce qui en découle, est certes un sujet qui revient fréquemment (*Alternatives publishing: overview of Open Archives Initiatives*. 2004/3 ; *Open Access, terug naar de kern van wetenschappelijke communicatie*. 2007/2). Juste retour du balancier après les années 90 vouées à une marchandisation de plus en plus gourmande ou bien feu de paille prêt à s'épuiser devant l'ampleur de la tâche ? Il est certes trop tôt pour le dire mais le feu brûle encore et l'on voit se mettre en place tout un système cohérent tant du point de vue de la technique que des applications.

À l'inverse, la valorisation de la documentation dans l'économie apparaît comme souhaitable. On parle de Knowledge Economy et très logiquement de Knowledge Management (*Knowledge Management, la boîte de Pandore ?* 2002/3 ; *Knowledge Economy: challenges for measurement*. 2006/2). Science appliquée aux yeux de certains, simple organisation bureautique pour d'autres, il est vrai que le sujet attire surtout les représentants d'entreprise et peine à trouver un relais scientifique.

Et si l'avenir était l'un et l'autre, si chacun faisait son métier, en fonction de son environnement professionnel en assimilant les valeurs de celui-ci et en évitant les dérives possibles (*Principes éthiques adoptés par les membres de l'ECIA*. 2001/1). Alors, il faudra continuer à former des documentalistes dans les meilleures conditions (enseignement (*Inforum 2001 - former et se former : clés pour le futur*. 2001/2-3), formation continuée (*Les formations continues dans les métiers de l'information-documentation en Belgique*. 2000/3)...), à assurer la reconnaissance de leur métier (certification) (*L'Association Belge de Documentation dans le processus de certification européenne des compétences*. 1,2007) et à l'exercer avec sérieux et honnêteté, comme ils le font depuis 60 ans au moins. L'ABD a encore un bel avenir.

Bon anniversaire.